

Certification complémentaire théâtre

Rapport du jury

Session 2022

Composition du jury

- Madame Sophie Daniel, professeure au lycée Jacques Brel de Vénissieux.
- Monsieur Laurent Digonnet, professeur au lycée St Just de Lyon (05).
- Monsieur Vincent Hermano, comédien.
- Madame Marie Musset, IA-IPR de Lettres.
- Madame Catherine Nicolas, dramaturge de théâtre, maîtresse de conférence, INSPE Lyon 1.
- Monsieur Pierre Schindelé, professeur au lycée Lacassagne de Lyon.
- Madame Isabelle Truc-Mien, professeure au lycée St Exupéry de Lyon (04).
- Monsieur Vincent Tuleu, IA-IPR de Lettres.

Les épreuves de certification théâtre sont définies par la note de service 2019-014 du 16 juillet 2019. L'examen est constitué d'une épreuve orale de trente minutes maximum, débutant par un exposé du candidat de dix minutes maximum, suivi d'un entretien avec le jury d'une durée de vingt minutes maximum. La note de service 2019-014 du 16 juillet 2019 présente les modalités de constitution du rapport pour l'oral.

Les épreuves de la certification complémentaire théâtre de la session 2022 ont eu lieu le 9 mars 2022, au lycée Récamier de Lyon. Parmi 13 candidats inscrits, 10 candidats ont obtenu la certification. Les rapports des sessions 2020 et 2021 rendaient compte des compétences et des qualités qui avaient permis aux candidats de réussir leur épreuve et les lauréats de la session 2022 ont su répondre à ces attentes.

Nous invitons les futurs candidats à lire les rapports du jury, disponibles sur le site de l'académie de Lyon.



Les candidats sont évalués sur leurs connaissances et sur leur expérience dans le domaine du théâtre, comme professeur, comme spectateur, éventuellement comme comédien amateur. L'entretien permet d'apprécier chez les candidats leur connaissance des programmes du collège et du lycée, des notions en jeu et des pratiques d'enseignement, mais aussi une culture théâtrale au-delà des œuvres scolaires étudiées couramment. Le professeur certifié en théâtre est un spectateur et un lecteur capable de parler de l'actualité du théâtre.

Les membres du jury apprécient l'engagement et les actions conduites dans un établissement scolaire et la capacité des candidats à prendre de la distance pour analyser leurs pratiques. Cette capacité suppose un décentrage, pour penser ses pratiques, pour parfois les critiquer, pour toujours les améliorer.

La réussite des lauréats tient enfin à leur aptitude à « s'entretenir » avec le jury, à percevoir l'implication des questions et à s'exprimer correctement et simplement dans une langue appropriée.

Au fur et à mesure des années, les membres du jury mesurent l'évolution de l'expertise des candidats dans leurs approches du théâtre et s'en réjouissent. Le jury est heureux de féliciter les lauréats de la session 2022, et salue aussi l'intérêt de tous les candidats pour le théâtre, ainsi que leur engagement pour la réussite de leurs élèves.

Rapport rédigé par Vincent Tuleu, IA-IPR, président du jury.

